


Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'AREQ 

Septembre 2017



Soirée reconnaissance : chaleur, nostalgie et camaraderie

L'AREQ a tenu sa traditionnelle Soirée reconnaissance, le 7 septembre dernier, à Québec. Cette soirée est l'occasion de souligner l'engagement de membres de l'AREQ qui ont siégé au conseil exécutif ou au conseil d'administration de l'Association durant le ou les triennats précédents. L'AREQ souligne aussi la contribution d'employés ayant quitté leurs fonctions pour la retraite ou pour relever d'autres défis professionnels.

Chaleur, nostalgie et camaraderie seraient les termes propices pour décrire la très agréable soirée de cette année. Nous avons ainsi célébré l'implication de ces femmes et de ces hommes qui ont donné autant de temps et d'énergie à l'AREQ. Ils auront toutes et tous, à leur manière, marqué l'histoire de notre belle association.

- ◆ Pierre-Paul Côté, président (2011 à 2017)
- ◆ Michel A. Gagnon, 2^e et 1^{er} vice-président (2011 à 2015)
- ◆ Nicole Patry-Lysée, trésorière (2011 à 2017)
- ◆ Pierrette Simoneau, présidente de la région Québec-Chaudière-Appalaches (2011-2017)
- ◆ Mariette Gélinas, présidente de la région Cœur et Centre-du-Québec (2011 à 2017)
- ◆ Fernand Grenier, président de la région de l'Estrie (2011 à 2017)
- ◆ Micheline Jourdain, présidente de la région Île de Montréal (2011 à 2017)
- ◆ Aline Castonguay, présidente de la région Abitibi-Témiscamingue (2011 à 2017)
- ◆ Lise Legault, directrice générale (2011 à 2017)
- ◆ Doris Dumais, conseiller à la planification et à l'analyse financière (2004 à 2017)

Dans ce numéro

Soirée reconnaissance	1
Recours collectif : frais accessoires	2
Bienvenue Samuel!	2
Modifications aux règlements d'ASSUREQ	3
Pour vieillir et vivre ensemble	4
Forum Planèt'ERE 2017	5
Magazine <i>Quoi de neuf</i> de l'automne	6
Nos comités à pied d'œuvre	6
Avant de craquer	7

Lutte contre les frais accessoires : un recours collectif autorisé

Pendant plusieurs mois, l'AREQ a milité pour l'abolition des frais accessoires. Ces efforts ont porté fruit puisque ces frais sont maintenant partiellement abolis.

En août dernier, la Cour supérieure a autorisé un recours collectif envers la Régie de l'assurance maladie du Québec et près d'une centaine de cliniques et de médecins. Le recours collectif vise à dédommager les personnes qui ont dû payer des frais accessoires illégaux.

Le jugement vise « Toutes les personnes qui ont déboursé une somme d'argent suite à une facturation, au-delà du prix coûtant, pour des frais de médicaments ou d'agents anesthésiques accessoires à un service donné par un médecin, un optométriste ou une clinique [...] entre le 15 mai 2011 et le 26 janvier 2017. »¹ Ainsi, si le ministère de la Santé et des Services sociaux n'appelle pas de cette décision, le recours collectif sera entendu au cours des prochains mois.

Il est toujours possible de prendre part à ce recours. Le bureau d'avocats Grenier et Verbauwheide avec lequel l'AREQ a collaboré, invite toute personne concernée par cette situation à lui faire parvenir une copie de leurs factures à info@surfacturation.ca.

L'AREQ continuera de suivre ce dossier de près et vous informera des futurs développements.

¹ Cour supérieure, Léveillé c Procureur général du Québec, 2017 QCCS 3762 (CanLII), <http://canlii.ca/t/h5jfs>



Bienvenue Samuel!

Samuel Labrecque s'est récemment joint à l'AREQ à titre de conseiller en communication.

Originaire de l'Estrie, Samuel dispose d'une solide expérience à la fois dans le domaine des communications et dans le milieu des organismes dédiés aux aînés. Au cours des dernières années, il a notamment été chargé de projet et de relations médias à l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), agent de concertation à la Table de concertation régionale des aînés de l'Estrie et attaché politique au cabinet de l'ex-ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, Réjean Hébert.



Nous souhaitons à Samuel le meilleur des succès dans ses nouvelles fonctions.

Des modifications aux règlements d'ASSUREQ proposées par des membres

En prévision de la présentation du document *Propositions de modifications aux règlements d'ASSUREQ* lors de l'assemblée générale annuelle d'ASSUREQ le 30 octobre prochain, les membres ont été invités à faire connaître leurs propositions de modifications entre le mois de mai et la mi-août 2017 (voir Focus mai 2017).

Conformément à l'article 9.01 des règlements actuels, les propositions de modifications reçues de la part des membres sont publiées dans l'extranet du site Web de l'AREQ depuis le 1^{er} septembre 2017. Pour prendre connaissance du document, rendez-vous à areq.lacsq.org.

Celles et ceux qui désirent présenter des amendements aux propositions que l'on retrouve dans le document *Propositions de modifications aux règlements d'ASSUREQ* sont invités à le faire en participant à l'assemblée générale d'ASSUREQ 2017.

Bienvenue à tous les membres d'ASSUREQ!



L'AREQ sur la place publique (communiqués)

2 juillet

Journée mondiale sans sacs de plastique : l'AREQ renouvelle son engagement

24 août

Plan d'action en santé et bien-être des hommes 2017-2022 : un pas dans la bonne direction selon l'AREQ

Vous pouvez lire tous les communiqués diffusés par l'AREQ à areq.lacsq.org.



Pour vieillir et vivre ensemble!

En 2012, le ministère de la Famille et des Aînés, avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, et en collaboration avec 18 autres ministères et organismes présentaient la première politique gouvernementale sur le vieillissement. La politique Vieillir et vivre ensemble chez soi, dans sa communauté, au Québec (VVE) avait pour objectifs de favoriser notamment, l'inclusion sociale, la participation des aînés dans leur communauté et la création d'environnements sains, sécuritaires et accueillants.

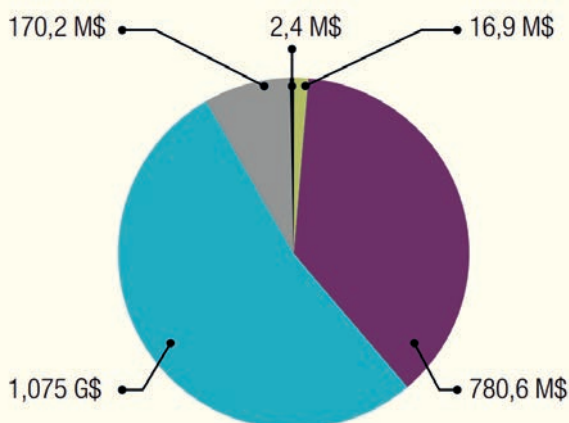
Cinq ans plus tard, le gouvernement tenait le [Forum Vieillir et vivre ensemble – Bilan, échanges et perspectives](#). Selon le ministère de la Famille (MFA), 81 % des mesures inscrites au plan d'action VVE 2012-2017 ont été réalisées ou étaient en cours de réalisation. Le cumul des sommes investies dans le cadre du plan d'action VVE au cours des cinq dernières années est de 2,05 G\$.

Maintenant, nous sommes en préparation de la prochaine politique. Les besoins se font grandissants avec le vieillissement de la population. Par conséquent, les sommes et les actions doivent être au rendez-vous. Ainsi, l'AREQ s'attend à ce que le gouvernement redouble d'effort.

En ce sens, l'AREQ est appelée à déposer un mémoire le 6 octobre 2017 pour l'élaboration du second plan d'action VVE qui couvrira la période 2018-2023. Par ailleurs, les citoyens sont aussi invités par le gouvernement du Québec à participer à une [consultation en ligne](#) dans le cadre des travaux sur cette politique.

Nous suivrons donc de très près ce dossier!

Budget du plan d'action VVE 2012-2017



- Favoriser la participation sociale des aînés dans leur communauté
- Permettre aux personnes âgées de bien vieillir en santé dans leur communauté
- Environnements sains, sécuritaires et accueillants
- Aide fiscale additionnelle
- Recherche

Source : Vieillir et vivre ensemble : Bilan du plan d'action 2012-2017

Vieillir
et vivre
ensemble

Chez soi,
dans sa communauté,
au Québec.



BILAN DU
PLAN D'ACTION
2012-2017

Forum Planèt'ERE 2017 : l'AREQ prend position en matière d'environnement et d'écocitoyenneté

Cet été se tenait, à Montréal, le 6^e Forum Planèt'ERE, défini comme « une rencontre internationale des acteurs de l'Éducation relative à l'environnement (ERE) au sein de la Francophonie ».

Lors de ce Forum, dont la CSQ était un partenaire majeur, les personnes participantes ont pu s'informer, discuter et débattre des divers enjeux relatifs à l'ERE, ici comme ailleurs. L'anthropologue et animateur Serge Bouchard a entre autres animé une conférence lors de laquelle il a réitéré l'importance d'augmenter le sentiment d'appartenance au territoire et notre rapport culturel avec la nature. De nombreux autres intervenants de divers pays ont pu aussi témoigner des réalités parfois difficiles liées aux pratiques de l'ERE, alors que notre civilisation peine à conjuguer l'ère de l'immédiat et de la surconsommation avec les impératifs de plus en plus criants de protection de nos ressources naturelles.

C'est également dans le contexte de cet événement que l'AREQ a pu unir sa voix avec celle du mouvement des Établissements Vert Brundtland (EVB-CSQ) et d'une multitude d'autres organisations [qui réclament une Stratégie québécoise d'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté](#). En effet, tel

que le mentionne le communiqué officiel, « Le Québec ne possède aucune politique ou stratégie formelle pour favoriser l'intégration de cette dimension fondamentale de l'éducation alors que tous les indicateurs relatifs à la santé de la planète témoignent de l'urgence d'agir ».

Nous vous informerons des développements dans ce dossier.

6^e FORUM PLANÈT'ERE 2017



Activités prévues en septembre

5 septembre

Formation porte-parole auprès des médias
(conseil d'administration)

6-7 septembre

Conseil d'administration

8 septembre

Formation porte-parole auprès des médias
(conseil d'administration)

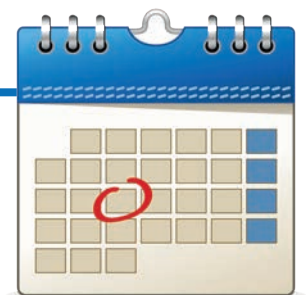
13 septembre

Comité de retraite du RREGOP

26 septembre

Comité des finances ASSUREQ

CA d'ASSUREQ



Le magazine *Quoi de neuf* de l'automne 2017

Ne manquez pas l'édition de l'automne 2017 du magazine *Quoi de neuf* qui sera disponible le 13 octobre! Le dossier principal pour cette édition concerne la rémunération des médecins. Qu'en est-il? Comment parvenir à régler le problème? C'est donc Guillaume Hébert, chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), qui nous entretiendra du dossier pour aider le lecteur à mieux comprendre les enjeux, les impacts ainsi que les possibles solutions.

À vous la plume!

Vous êtes membre de l'AREQ et aimeriez partager vos expériences quant aux activités de l'Association qui se sont déroulées dans votre région ou votre secteur? À vous la plume! Nous cherchons constamment de nouveaux récits sur ce que vivent nos membres dans toutes les régions du Québec. Vous avez participé à une activité de l'AREQ ou vous l'avez organisée? C'est donc votre occasion de faire rayonner ce qui se fait chez vous dans le magazine *Quoi de neuf* de l'AREQ à la section Échos de nos régions.



Voici les dates de tombée des textes pour les autres numéros :

Hiver : 10 octobre
Printemps : 8 janvier
Été : 9 avril

Vous pouvez soumettre votre texte à labrecque.samuel@areq.lacsq.org

Nos comités à pied d'œuvre

Voici le résumé des rencontres s'étant tenues depuis la dernière parution du Focus :

Conseil d'administration ASSUREQ (24 août) : Les membres du conseil d'administration d'ASSUREQ ont fait état du projet de prévisions budgétaires 2017-2018. Il a été aussi question de la nouvelle signature visuelle d'ASSUREQ.

Par ailleurs, les membres ont discuté des règlements d'ASSUREQ ainsi que du renouvellement du régime d'assurance collective au 1^{er} janvier 2018.

Comité national du magazine *Quoi de neuf* et des communications (28 août) : Les membres du comité ont fait un bref retour sur l'édition de l'été 2017 du magazine *Quoi de neuf* et en ont apprécié la qualité. Ce fût aussi l'occasion de faire un survol du calendrier de production du magazine pour l'année. Enfin, en préparation des prochains numéros, le comité a discuté des potentiels sujets et dossiers d'intérêt à traiter.

Par ailleurs, une stratégie de communication a été élaborée pour renforcer les liens entre le national et le régional. Cette stratégie vise à accroître la visibilité de l'AREQ partout au Québec ainsi qu'à partager l'information de manière plus fluide entre les secteurs.

Avant de Craquer

Selon plusieurs études canadiennes et québécoises, la maladie mentale d'un proche a des répercussions importantes chez les membres de son entourage. Dès l'apparition de la maladie, tous les membres de la famille sont dans la souffrance. L'angoisse, l'impuissance, la culpabilité, les peurs et les appréhensions sont malheureusement au rendez-vous. C'est alors que les parents, les enfants, les conjoints et les amis de la personne atteinte d'une maladie mentale ont besoin d'aide.

Apprenez à composer avec la maladie mentale d'un proche

- ◆ Sachez comment réagir dans l'immédiat.
- ◆ Apprenez à mettre vos limites.
- ◆ Reprenez le contrôle de votre vie.

Services spécialisés disponibles GRATUITEMENT

- ◆ Interventions psychosociales (rencontre avec un intervenant).
- ◆ Activités d'information et de formation.
- ◆ Groupe d'entraide.
- ◆ Mesures de répit-dépannage.

Suivez nous du 1^{er} au 7 octobre 2017, dans le cadre de la semaine de sensibilisation aux maladies mentales sur avantdecraquer.com et sur la [page Facebook Avant de Craquer](#).

Pour plus d'informations et pour de l'aide composez le 1 855 CRAQUER (1 855 272-7837).



Pour nous joindre

Rédaction et coordination
[Samuel Labrecque](#)

Conception et réalisation
[Martine Faguy](#)

Participation
Tommy Bureau-Boulé
Johanne Freire
Ginette Plamondon

Relecture
Nathalie Dion
Martine Faguy

